

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Eau #Investissements

Lyon, 28 août 2023

27,1* M€ pour protéger les milieux aquatiques de Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est (bassin Rhône-Méditerranée) (* hors primes pour épuration)

Au cours du deuxième trimestre 2023, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué **27,1 M€ d'aides** pour accompagner **263 projets** d'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations de Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est (bassin Rhône-Méditerranée). Tous ces projets contribuent à rendre plus robustes les rivières, les lacs, les zones humides et les eaux souterraines face aux évolutions climatiques.

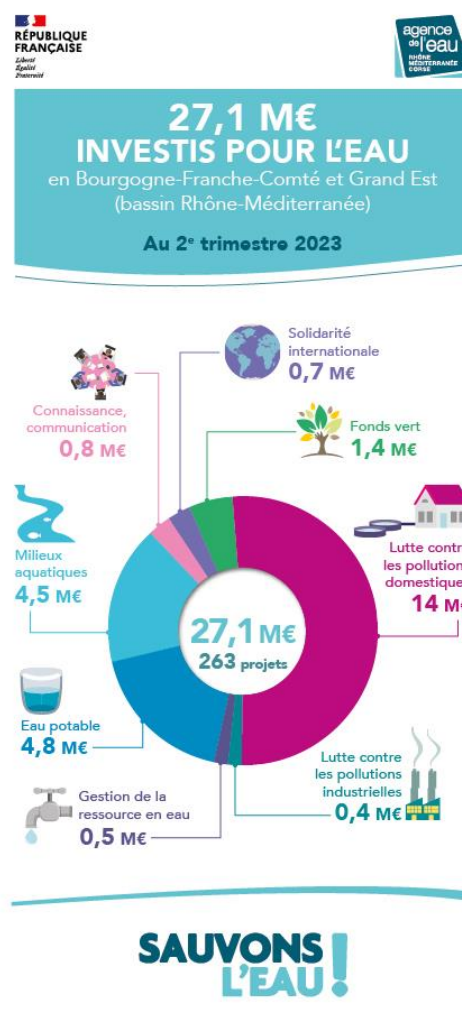
Dans ce cadre, l'agence de l'eau a notamment apporté des aides au titre du Fonds vert, mis en place par le Gouvernement en 2023 pour accélérer la transition écologique sur les territoires. Dans la partie Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est du bassin Rhône-Méditerranée, le préfet de région a confié à l'agence de l'eau la gestion de 2 volets de ce Fonds relatifs à la biodiversité et à la renaturation des villes et villages. L'agence de l'eau s'est mobilisée pour faire rapidement bénéficier les projets locaux de ce nouveau soutien.

Les chiffres clés au 2^e trimestre 2023 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est

- **14 M€ d'aides** sont destinés à **réduire les rejets de pollution domestique**, dont 11 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées et 2,6 M€ pour créer ou fiabiliser des stations d'épuration.
- **4,8 M€ d'aides** vont à **l'alimentation en eau potable**, en particulier pour mettre à niveau les infrastructures des collectivités en zone de revitalisation rurale.

Au total, les aides octroyées au deuxième trimestre en faveur des communes classées en **zone de revitalisation rurale** pour des projets d'alimentation en eau potable ou d'assainissement s'élèvent à 13,7 M€ (9,6 M€ pour l'assainissement et 4,1 M€ pour l'eau potable), soit la moitié des aides globales.

- **4,5 M€ d'aides** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 2,4 M€ pour la renaturation des cours d'eau, 1,3 M€ pour la préservation et la restauration des zones humides et de la biodiversité et 0,8 M€ pour l'animation territoriale.



- **1,4 M€ d'aides** est attribué au titre du Fonds vert dont 0,8 M€ pour la renaturation des villes et des villages et 0,6 M€ pour la réduction des pressions sur la biodiversité et sa restauration.
- **0,8 M€ d'aides** contribue à **l'amélioration des connaissances et la communication**, **0,7 M€** aux projets de **solidarité internationale**, **0,5 M€** à **une meilleure gestion quantitative de la ressource** et **0,4 M€** à la **réduction des pollutions d'origine industrielle**.

Parmi les projets aidés au 2^{ème} trimestre 2023 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, 2 opérations remarquables :

JURA Restauration de la Bienne à Morez

Le **syndicat mixte du parc naturel régional du Haut-Jura** va effacer 8 seuils qui barrent la rivière dans la traversée du centre-ville de Morez. Ces travaux de restauration morphologique de la rivière s'inscrivent dans le cadre d'un nouvel aménagement urbain porté par la commune des Hauts-de-Bienne. En parallèle, la commune prévoit de renaturer et végétaliser le parc Lamy Jeune situé aux abords de la rivière afin de permettre aux riverains de profiter pleinement de la Bienne. Pour ces deux opérations, l'agence de l'eau apporte respectivement **une aide de 990 000 euros et 40 300 euros** (dans le cadre du Fonds vert) au PNR du Haut Jura et à la commune.

HAUTE-SAONE Mise en conformité du système d'assainissement de Bucey-lès-Gy

La communauté de communes des Monts de Gy en Haute-Saône, qui détient désormais la compétence Eau et assainissement, met en conformité le système d'épuration des eaux usées de Bucey-lès-Gy. Elle va créer un dispositif épuratoire de type filtre planté de roseaux et un réseau de transfert des eaux usées. Pour ces travaux inscrits dans le contrat en zone de revitalisation rurale des Monts de Gy, l'agence de l'eau apporte une **aide de plus de 600 000 euros**.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. C'est son conseil d'administration qui détermine la politique d'intervention de l'agence en fixant notamment les règles d'attribution des aides et les taux des redevances. Le conseil d'administration a mis en place en son sein une commission des aides qui se réunit 4 fois par an. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Quentin Pechoux- 06 65 48 67 77 / quentin@plus2sens.com